

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille dix huit le 18 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 12 septembre 2018, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

M. RIMARK, Mme BAUDERE, M. CARREAU, Mme SARRAUTE, M. WINTERSHEIM, Mme MERCHADOU, M. LORIAUD, Adjoint, Mme MARECHAL, M. ELIAS, Mme DUBOURG, M. GEDON, M. GABARD, Mme LUCKHAUS, M. SABOURAUD, Mme BAYLE, Mme HOLGADO, M. INOCENCIO, Mme LANDAIS, M. CAVALEIRO, M. CASTETS, Mme BERTHIOT, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme HIMPENS à Mme BERTHIOT, Mme QUERAL à M. CAVALEIRO, M. BODIN à Mme LANDAIS, M. MONMARCHON à M. RIMARK

Etait excusé:

M. VERDIER

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BAYLE est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 22

Conseillers votants : 0

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

6 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal délibère à

En application des articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°95 635 du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Dans cette optique, il vous est présenté le rapport annuel concernant l'exercice 2017.

Ce rapport est constitué à partir des éléments présents dans le rapport annuel du délégataire.

Le service public de l'assainissement est régi par un contrat d'affermage, signé avec la société SUEZ LYONNAISE DES EAUX, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Ce contrat porte, pour 2017, sur 2 023 clients (1 845 particuliers, 24 collectivités et 154 professionnels) et concerne les installations suivantes :

- 1 station de traitement des eaux usées.
- 16 postes de relèvement.
- 31,3 Km de réseau de canalisations.

Les chiffres clés du rapport relatif au service public de l'assainissement :

- 212 216 m³ d'eau assujétis
- Montant des travaux d'investissement :
 - renouvellement : 44 312,84 €
 - neuf : 4 133,43 €

- 100 % de conformité sur les analyses
- Quantité de boues évacuées après traitement : 92 899,30 kg

Fait et prend acte en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 25/09/18
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20180918-55823-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Monsieur Francis RIMARK

A red circular stamp from the Municipality of Blaye, Gironde. The text inside the stamp reads "MAIRIE DE BLAYE" at the top and "(Gironde)" at the bottom. A signature in black ink is written over the stamp.